

Article 14 – Dommage aux tiers

Le pétitionnaire sera responsable, de façon générale, de tout dommage causé aux propriétés des tiers et ne pourra, en aucun cas, invoquer la présente autorisation pour diminuer sa responsabilité qui demeure pleine et entière.

Article 15 – Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le permissionnaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 16 – Réserve des droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 17 – Caractère de l'autorisation

L'autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable sans indemnité de l'Etat exerçant ses pouvoirs de police.

Faute pour le permissionnaire de se conformer dans le délai fixé aux dispositions prescrites, l'administration pourra prononcer la déchéance de la présente autorisation et, prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître aux frais du permissionnaire tout dommage provenant de son fait, ou pour prévenir ces dommages dans l'intérêt de l'environnement de la sécurité et de la santé publique, sans préjudice de l'application des dispositions pénales relatives aux contraventions au code de l'environnement.

Il en sera de même dans le cas où, après s'être conformé aux mesures prescrites, le permissionnaire changerait ensuite l'état des lieux fixé par cette présente autorisation, sans y être préalablement autorisé.

Article 18 – Déclaration des accidents ou incidents

Le permissionnaire est tenu de déclarer, dès qu'il en a connaissance, au préfet les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet de la présente autorisation, qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, le permissionnaire devra prendre ou faire prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le permissionnaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

Article 19 – Contrôle des installations

Les agents des services de L'État, notamment ceux chargés d'une mission de contrôle au titre de la police de l'eau, devront avoir constamment libre accès aux installations, ouvrages, travaux ou activités autorisés par la présente autorisation, dans les conditions fixées par le code de l'environnement. Ils pourront demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

Le maître d'ouvrage supportera les frais de toute modification de ses installations nécessitées par le respect de la qualité du milieu récepteur et qui pourra lui être demandée.

En cas de non-respect des présentes prescriptions, l'administration prendra les mesures nécessaires pour faire disparaître, aux frais du demandeur, toute cause de dommage provenant de son fait, ceci sans préjudice de l'application des dispositions pénales relatives aux infractions à la législation sur l'eau.

Article 20 – Informations des tiers, délais et voies de recours

Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor et affiché dans toutes les mairies des communes concernées pendant au moins un mois. Un avis sera inséré aux frais du maître d'ouvrage dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département.

L'arrêté d'autorisation sera mis à la disposition du public sur le site Internet de la préfecture précitée pendant un an au moins.

Conformément à l'article R. 181-50 du Code de l'Environnement, le présent arrêté peut être déféré à la juridiction administrative :

1° Par les pétitionnaires ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision leur a été notifiée;

2° Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3, dans un délai de quatre mois à compter de :

a) L'affichage en mairie dans les conditions prévues au 2° de l'article R181-44 ;

b) La publication de la décision sur le site Internet de la préfecture prévue au 4° du même article.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage de la décision.

Les décisions mentionnées au premier alinéa peuvent faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2°.

Conformément à l'article R. 181-51 du Code de l'Environnement, lorsqu'un recours gracieux ou hiérarchique est exercé par un tiers contre une décision mentionnée au premier alinéa de l'article R181-50, l'autorité administrative compétente informe le bénéficiaire de la décision pour lui permettre d'exercer les droits qui lui sont reconnus par les articles L. 411-6 et L. 122-1 du code des relations entre le public et l'administration.

Enfin, conformément à l'article R. 181-52 du Code de l'Environnement, les tiers intéressés peuvent déposer une réclamation auprès du préfet, à compter de la mise en service du projet autorisé, aux seules fins de contester l'insuffisance ou l'inadaptation des prescriptions définies dans l'autorisation, en raison des inconvénients ou des dangers que le projet autorisé présente pour le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 181-3.

Le préfet dispose d'un délai de deux mois, à compter de la réception de la réclamation, pour y répondre de manière motivée. A défaut, la réponse est réputée négative. S'il estime la réclamation fondée, le préfet fixe des prescriptions complémentaires dans les formes prévues à l'article R. 181-45.

Article 21 – Exécution

Les Secrétaires Généraux des Préfectures d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, les maires des communes de Cardroc, Combourg, Hédé-Bazouges, La Baussaine, La Chapelle aux Filtzméens, Lanrigan, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Miniac sous Bécherel, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint Briec des Iffs, Saint Domineuc, Saint Thual, Tinténiac, Tréverien, Trimer, Les Iffs, St Judoce, Evran, les Directeurs Départementaux des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, les Chefs du service départementaux de l'Agence Française pour la Biodiversité d'Ille et Vilaine (AFB) et des Côtes-d'Armor, les Commandants du groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans les recueils des actes administratifs des préfectures d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, et dont une copie sera tenue à la disposition du public dans les mairies concernées.

Fait à Rennes, le **28 JUIL. 2017**

Pour le Préfet d'Ille-et-Vilaine
Le Secrétaire Général

Denis OLAGNON

Fait à Saint-Brieuc, le **26 JUIL. 2017**



Yves LE BRETON

Annexe 1 - Tableau récapitulatif des travaux prévus au CTMA du Linon 2016 - 2020

Annexe1 – Tableau récapitulatif des travaux prévus au CTMA du Linon 2016 - 2020

	Nature des travaux			Masse d'eau	Sous-bassin versant	Segment	Identifiant ouvrage	
	Action 1	Action 2	Action 3					
grands ouvrages hydrauliques	Bras de contournement de plan d'eau			LINON	Linon amont	Brancoual_006	2015080512280597DXODP	
	Effacement partiel d'ouvrage			LINON	Linon aval	LinonS6	L100265 seuil du vieux bourg	
	Effacement partiel d'ouvrage			LINON	Linon aval	LinonS3	L100317 – clapet Boudou	
	Effacement total d'ouvrage			DONAC	Romoulin	Romoulin_001	ROE64487 – Vannage de la mare	
	Bras de contournement de l'ouvrage en rampe en enrochement			DONAC	Romoulin	Cocheriais_003	ROE19736 – Étang de la Chénale	
	Suppression d'un étang			LINON	Linon amont	Brancoual_004	ROE20778	
	Suppression d'un étang			LINON	Linon amont	Brancoual_004	2015080510204645GMFLE	
	Suppression d'un étang			LINON	Tertrais	Motte_001	2015072110183203TNETF	
	Échancrure, entretien curage			LINON	Linon amont	VieuxCour_005	2015080614271969RLCRE	
	Échancrure dans radier du pont			LINON	La Hautière	Lail_004	2015071615461761DWCV	
petits ouvrages hydrauliques	Échancrure dans radier du pont			LINON	La Hautière	Lail_004	2015071614145756XQIXJ	
	Remplacement et calage buse			LINON	La Hautière	Lail_004	201507161522685HOHNG	
	Remplacement et calage buse/mise en place dalot			LINON	Le Tertrais	Tertrais_001	2015072409515619ZSKYL	
	Remplacement et calage buse			LINON	Linon amont	VieuxCour_005	2015080517044557GMFLE	
	Remplacement et calage buse			LINON	Linon amont	VieuxCour_005	2015080517065184AULAN	
	Création de micro-seuils successifs			LINON	Linon amont	VieuxCour_002	2015080610283390VBUAT	
	Rampe en enrochement			LINON	Tertrais	LandeDuBrell_003	2015072015541520CVNBO	
	Rampe en enrochement			LINON	Romoulin	Cocheriais_002	2015071016502425LFWLX	
	Travaux de restauration en lit mineur	Fermeture lit	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH		La hautière	VilleGillaume_001	
		Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH	connexion ZH		La hautière	Lail_001	
Recharge en matériaux en tâche		connexion ZH	connexion ZH		La hautière	VilleEsRay_001		
Recharge en matériaux en tâche		connexion ZH			La hautière	VilleEsRay_001		
Recharge en matériaux en tâche					La Hautière	VilleGillaume_001		
Retour du CE dans son talweg d origine					La Hautière	VilleGillaume_001		
Retour du CE dans son talweg d origine			merlon dans lit mineur		La Hautière	Lail_002		
fermeture lit		merlon dans lit mineur			Linon amont	Brancoual_005		
fermeture lit			Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	Brancoual_005		
Diversification des écoulements - pose de blocs		Recharge en matériaux en tâche			Linon amont	VieuxCour_005		
Diversification des écoulements - pose de blocs			Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	Brancoual_004		
Diversification des écoulements - pose de blocs		Recharge en matériaux en tâche			Linon amont	Brancoual_006		
Diversification des écoulements - pose de blocs					Linon amont	Brancoual_004		
fermeture lit			Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	Brancoual_006		
Diversification des écoulements - pose de blocs		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	Brancoual_006		
Diversification des écoulements - pose de blocs		Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs		Linon amont	VieuxCour_005		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Diversification des écoulements - pose de blocs	Diversification des écoulements - pose de blocs		Linon amont	VieuxCour_008		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Diversification des écoulements - pose de blocs	Diversification des écoulements - pose de blocs		Linon amont	VieuxCour_008		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Diversification des écoulements - pose de blocs	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_008		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_002		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_002		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_002		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_002		
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_005		
Diversification des écoulements - pose de blocs		Recharge en matériaux en tâche	Recharge en matériaux en tâche		Linon amont	VieuxCour_002		
Diversification des écoulements - pose de blocs		Recharge en matériaux en tâche			Linon amont	VieuxCour_002		
Recharge en matériaux en tâche			Diversification des écoulements - pose de blocs		Linon amont	VieuxCour_002		
Retour du CE dans son talweg d origine		Diversification des écoulements - pose de blocs			Linon amont	Brancoual_006		
fermeture lit					Linon amont	LinonAmont_001		
Retour du CE dans son talweg d origine			connexion zh		Linon amont	LinonAmont_001		
Recharge en matériaux en tâche	connexion zh			Romoulin	Marcades_001			
fermeture lit				Romoulin	Boullais_001			
Recharge en matériaux en tâche				Romoulin	Boullais_002			
Recharge en matériaux en plein				Romoulin	Boullais_005			
fermeture lit				Romoulin	Boullais_005			
Recharge en matériaux en tâche				Romoulin	Boullais_005			
Réduction de la section d écoulement (risbermes)				Romoulin	Romoulin_002			
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Diversification des écoulements - pose de blocs		Romoulin	Romoulin_002			
Recharge en matériaux en tâche	Diversification des écoulements - pose de blocs			Romoulin	Romoulin_002			
Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Réduction de la section d écoulement (risbermes)		Romoulin	Romoulin_003			
fermeture lit	Réduction de la section d écoulement (risbermes)	connexion ZH		Romoulin	Lail_002			
Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH			Romoulin	Buzardiere_001			

	Nature des travaux			Masse d'eau	Sous-bassin versant	Segment	Identifiant ouvrage	
	Action 1	Action 2	Action 3					
Travaux de restauration en lit mineur	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Romoulin	Romoulin_001		
	Retour du CE dans son talweg d'origine		connexion ZH		Romoulin	Boullais_002		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH	connexion ZH		Romoulin	Buzardiere_001		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH	connexion ZH		Romoulin	Buzardiere_001		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH	Reméandrage		Romoulin	AffRoCompl_003		
	Retour du CE dans son talweg d'origine	Reméandrage	ré-ouverture du lit		Romoulin	AffRoCompl_001		
	Retour du CE dans son talweg d'origine	ré-ouverture du lit	ré-ouverture du lit		Romoulin	AffRoCompl_001		
	Retour du CE dans son talweg d'origine	ré-ouverture du lit			Romoulin	AffRoCompl_001		
	Retour du CE dans son talweg d'origine				Romoulin	Boullais_004		
	Recharge en matériaux en plein		connexion ZH		Romoulin	Boullais_004		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH			Romoulin	Boullais_004		
	fermeture lit				Romoulin	Boullais_004		
	Retour du CE dans son talweg d'origine				Romoulin	Boullais_003		
	Retour du CE dans son talweg d'origine				Romoulin	Boullais_005		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Rui des lffs	Menardiere_005		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Rui des lffs	Menardiere_005		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Rui des lffs	Menardiere_005		
	Recharge en matériaux en plein				Rui Tertrais	LandeDuBreil_003		
	Recharge en matériaux en plein		connexion ZH		Rui Tertrais	LandeDuBreil_002		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH			Rui Tertrais	Motte_001		
	Retour du CE dans son talweg d'origine				Rui Tertrais	Motte_001		
	fermeture lit		connexion ZH		Rui Tertrais	Motte_001		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH	connexion ZH		Rui Tertrais	Motte_001		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH			Rui Tertrais	Garde_001		
	Retour du CE dans son talweg d'origine		Retour du CE dans son talweg d'origine		Rui Tertrais	Claverie_001		
	Recharge en matériaux en tâche	Retour du CE dans son talweg d'origine	connexion ZH		Rui Tertrais	Claverie_001		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH			Rui Tertrais	LandesBouttier_001		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Rui Tertrais	Tertrais_001		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Rui Tertrais	Tertrais_001		
	Diversification des écoulements - pose de blocs				Rui Tertrais	Tertrais_003		
	Recharge en matériaux en tâche		connexion ZH		Rui Tertrais	Tertrais_003		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH	connexion ZH		Rui Tertrais	VieuxHopitiaux_001		
	Recharge en matériaux en tâche	connexion ZH			Rui Tertrais	VieuxHopitiaux_001		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)				Rui Tertrais	Tertrais_003		
	Retour du CE dans son talweg d'origine		Réduction de la section d'écoulement (risbermes)		Rui Tertrais	Motte_001		
	Reméandrage	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)		Rui Thélohier	Thélohier_008		
	Reméandrage	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)		Rui Thélohier	Thélohier_008		
	Reméandrage	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Diversification des écoulements - pose de blocs		Rui Thélohier	Thélohier_008		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Diversification des écoulements - pose de blocs	Diversification des écoulements - pose de blocs		Rui Thélohier	Baussaine_004		
	Réduction de la section d'écoulement (risbermes)	Diversification des écoulements - pose de blocs			Rui Thélohier	Baussaine_004		
	Travaux de restauration des berges	suppression peupliers			LINON	Unon amont	ssBv_VieuxCour	VieuxCour_006
		entretien ripisylve			LINON	Romoulin	ssBv_Romoulin	Romoulin_002
		entretien ripisylve			LINON	Romoulin	ssBv_Romoulin	Romoulin_002
		entretien ripisylve			LINON	Romoulin	ssBv_Romoulin	Romoulin_002
		entretien ripisylve			LINON	Romoulin	ssBv_Romoulin	Romoulin_003
		ouverture ripisylve			LINON	Rui Tertrais	ssBv_Tertrais	Tertrais_003
		entretien ripisylve			LINON	Rui Tertrais	ssBv_LandeDuBreil	LandeDuBreil_003
		entretien ripisylve			LINON	Rui Tertrais	ssBv_LandeDuBreil	LandeDuBreil_003
		entretien ripisylve			DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Baussaine	Baussaine_004
		entretien ripisylve			DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Baussaine	Baussaine_004
entretien ripisylve				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Baussaine	Baussaine_004	
entretien ripisylve				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Baussaine	Baussaine_004	
suppression abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
suppression abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
aménagement abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
aménagement abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
aménagement abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
suppression abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
suppression abreuvoir				DONAC	Rui Thélohier	ssBv_Thélohier	Thélohier_008	
aménagement abreuvoir				LINON	Rui Tertrais	ssBv_LandeDuBreil	LandeDuBreil_003	
aménagement abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_VieuxCour	VieuxCour_005	
suppression abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_VieuxCour	VieuxCour_002	
suppression abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_VieuxCour	VieuxCour_002	
aménagement abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_UnonAmont	UnonAmont_001	
aménagement abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_UnonAmont	UnonAmont_001	
aménagement abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_UnonAmont	UnonAmont_001	
aménagement abreuvoir				LINON	Unon amont	ssBv_UnonAmont	UnonAmont_001	
clôture - lutte contre le piétinement			LINON	Unon amont	ssBv_UnonAmont	UnonAmont_001		
clôture - lutte contre le piétinement			LINON	Unon amont	ssBv_UnonAmont	UnonAmont_001		
Arrachage Renouée du Japon			LINON	Tertrais	VieuxHopitiaux_001			
Arrachage Renouée du Japon			LINON	La Hautière	Lall_004			